



COMPTE D'EXPLOITATION 2016

(exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016
 (Annexe 3))

	crédit	débit
Report à nouveau (6347,28 banque)+(0,90 caisse)	6348,18	
Cotisations 2016 :	1760,00	
Dons	35,00	
Cotisations payées en 2016 pour 2017	50,00	
Solde compte CE	24,90	
Virement Caisse RP Pizzorno	500,00	
Hébergement site internet		28,66
Abonnement journal Pays de Fayence		30,00
Assemblée Générale Ordinaire de 2017		240,36
Flyers impremerie du Golf		144,00
Assurance RC		
Adhésion UDVN		210,00
Report à nouveau pour 2017 (dont banque 8064,16 et caisse 0,90)	8065,06	
	8718,08	653,02



RAPPORT DE GESTION 2016

(exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016)

Le montant des cotisations 2016 (1845 €) est légèrement inférieur à celui de 2015.
Les dépenses sont toujours réduites au strict nécessaire de par l'implication des membres bénévoles du conseil d'administration.
Le nombre d'adhérents est de 164 auxquels s'ajoutent 239 adhérents supplémentaires de 5 associations affiliées.
On pourrait croire à une évolution en douceur du nombre de ceux-ci mais une simple analyse de la provenance des adhérents montre une réalité différente:

Autrefois, la totalité des adhérents de l'ABI avait rejoint celle-ci suite aux nuisances dues à la décharge. Depuis 2015, ils proviennent de:

> la Lieutenante (51 personnes) à cause du projet de déchetterie proche de ce lotissement, projet qui s'est ensuite réduit aux seuls déchets verts sans précisions quant aux procédés et modalités de traitement

> des quartiers nord de Fréjus (148 personnes), riverains du pôle BTP du Capitou évoluant vers des projets d'implantation d'activités industrielles susceptibles d'importantes nuisances trop proches des habitations.

> de Fréjus (31 personnes)

> du Muy (19 personnes)

> de Pierrefeu-du-Var (25 personnes)

soit 51 personnes directement et 4 associations sur 5 pour 223 personnes viennent de l'extérieur.

Pour ce qui est de la décharge de Bagnols la disparition apparente des nuisances a fait perdre à de nombreux adhérents leur intérêt pour ce problème; il n'y a plus qu'une centaine d'adhérents bagnolais.

Le problème est cependant toujours là, d'autant plus que:

> la future décharge risque de recevoir toutes les ordures du département du Var est et de l'ouest des Alpes Maritimes

> l'absence de tri sélectif généralisée dans toutes les communes alentour risque de mettre longtemps à disparaître vu le peu d'intérêt que le tri suscite

> la future décharge pourra accueillir des boues de station d'épuration et tous les fermenticibles que les autres communes ne pourront et/ou ne voudront pas traiter

> la Commune de Bagnols ne contrôlera plus rien du fait qu'elle ne sera même plus actionnaire de la future usine de traitement puisque les parts d'intérêt seront réparties de la manière suivante:

50 % pour la Communauté de Communes de Fayence

25 % pour le SMIDDEV (Syndicat Mixte du Développement Durable de l'Est Var pour le traitement et la valorisation des déchets ménagers)

25 % pour le SMED (Syndicat Mixte d'Élimination des Déchets)

Il me semble maintenant bien tard pour réagir; nous n'avons pas pu ou pas su mobiliser suffisamment les habitants et nous allons en supporter malheureusement bientôt les nuisances.



PREVISIONNEL 2017

	recettes	dépenses
Cotisations :	1800,00	
Produit à recevoir (dons)	30,00	
Assurance		45,00
PTT affranchissement		10,00
Internet		30,00
Papeterie divers		30,00
Représentation information		250,00
Abonnement divers (Air Paca, Journal Pays de Fayence)		60,00
Cotisation UDVN83		210,00
Total	1830,00	635,00
Résultat	1195,00	